

Rodrigue, Émilie

De: Gravel, Dave [REDACTED]
Envoyé: 25 octobre 2023 11:11
À: Fournier, Nadia
Cc: Bisson, Christian
Objet: RE: Report RAG/États financiers

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur des liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins que vous reconnaissiez l'expéditeur et sachiez que le contenu est sûr.

Ok

Dave Gravel
Conseiller politique
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre des Transports et de la Mobilité durable

700, boulevard René-Lévesque Est, 29^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1
[REDACTED]

RAPPEL CONCERNANT LES COMMUNICATIONS D'INFLUENCE

Assurez-vous d'être conforme à la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme en déclarant vos activités de lobbyisme à Carrefour Lobby Québec, la plateforme de divulgation et de consultation des activités de lobbyisme. Pour en savoir davantage sur la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme : 1-866-281-4615 ou lobbyisme.quebec.ca

De : Fournier, Nadia [REDACTED]
Envoyé : 25 octobre 2023 10:25
À : Gravel, Dave [REDACTED]
Cc : Bisson, Christian [REDACTED]
Objet : Report RAG/États financiers

***** AGISSEZ AVEC PRUDENCE - COURRIEL EXTERNE *****

Ce courriel contient un lien ou une pièce jointe qui requiert une attention particulière de votre part. Validez l'adresse courriel de l'expéditeur avant de prendre action.

Bonjour Dave,

Je te réfère à la note ci-jointe relative au report du RAG 2023. Nous apprécierions obtenir l'accord du cabinet.

Je suis disponible si tu as des questions.

Merci à l'avance!

Société de l'assurance
automobile

Québec



Avec vous,
au cœur de votre sécurité



Nadia Fournier, directrice

Direction des relations gouvernementales et du soutien administratif

Vice-présidence aux affaires juridiques et corporatives

Société de l'assurance automobile du Québec

333, boulevard Jean-Lesage, Tour Nord, 6^e étage

Québec (Québec) G1K 8J6



OBJET : Délais supplémentaires pour produire le rapport annuel de gestion 2023	OBJECTIF DE LA NOTE : POUR APPROBATION
--	--

RAPPEL DES FAITS

- La Loi sur l'administration publique (LAP) prévoit que chaque ministre dépose à l'Assemblée nationale le rapport annuel de gestion de son ministère ainsi que celui des organismes et des unités administratives relevant de sa responsabilité dans les quatre mois de la fin de leur année financière ou, si l'Assemblée ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux.
- Ainsi, la Société est tenue de transmettre son RAG, incluant les états financiers, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable au plus tard le 30 avril, afin qu'elle puisse le déposer devant l'Assemblée nationale dans les 15 jours de sa réception.
- Au début de l'année 2023, la Société de l'assurance automobile du Québec (Société) a réalisé une étape clé de sa modernisation avec le déploiement de CASA. Cette importante transformation, pendant laquelle 10 milliards de données ont été transférées dans une nouvelle solution numérique, comprenait notamment la mise en place d'un nouveau système de facturation des revenus et des comptes client.

COMMENTAIRES

- En 2023, la Société effectuera donc sa première fermeture d'année avec ce nouveau système, ce qui nécessitera des travaux supplémentaires pour la production des pièces probantes relatives aux états financiers de la Société.
- Par conséquent, un délai supplémentaire est prévu pour que les auditeurs du Vérificateur général du Québec et de BDO Canada réalisent l'audit des états financiers. Dans ce contexte, la date de dépôt des états financiers doit être repoussée de deux mois.
- La Société prévoit revenir au calendrier régulier de production pour son RAG 2024. Une revue des RAG des organisations comparables confirme que la Société s'inscrit toujours dans les meilleures pratiques de reddition de comptes.

CONSULTATIONS

- Direction de la vérification interne et de l'évaluation de programmes
- Vérificateur général du Québec et BDO Canada

RECOMMANDATION

- Accorder un délai supplémentaire à la Société de l'assurance automobile pour produire son rapport annuel de gestion 2023 et prévoir un dépôt devant l'Assemblée nationale au début de la session d'automne 2024.

CALENDRIER RECOMMANDÉ

JANVIERFÉVRIERMARS AVRIL

- Élaboration du RAG incluant les états financiers
- Travaux supplémentaires requis pour la production des éléments probants des états financiers
- Réalisation de l’audit par le VGQ et BDO Canada

MAI

- Approbation des états financiers :
 - CAPA : mi-mai 2024
 - C. A. : mi-mai 2024

JUIN

- Approbation du RAG complet :
 - CGE : début juin 2024
 - C. A. : mi-juin 2024
- Envoi au cabinet :
 - 30 juin 2024

JUILLET - AOÛT

SEPTEMBRE

Dépôt à l’ASSNAT
(Septembre 2024)

Approuvé par Me Marie-Eve BeaulieuCollaboration2023-10-25
Date

Approuvé par Francine LépinayCollaboration2023-10-25
Date